



# Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

## OFFRE D'EMPLOI

# 201812-41

### PRÉPOSÉ DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET DE L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS, CHAUFFEUR-OPÉRATEUR REMPLAÇANT

#### Sommaire :

Relevant du directeur du Service des travaux publics et des services techniques, le titulaire effectue l'entretien général des bâtiments municipaux et l'entretien ménager de l'ensemble des bâtiments. Il conduit et opère des véhicules motorisés avec ou sans équipements, manipule certains outils et effectue des travaux d'entretien et de réparation, de déneigement et autres travaux municipaux.

#### Chauffeur-opérateur

1. Conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipements.
2. S'assure du bon état de son véhicule et de ses équipements et effectue de menus travaux d'entretien, tels que : vérifier la batterie, les niveaux d'huile, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, le graissage, et rapporte toute défektivité.
3. Effectue des travaux de déneigement, d'épandage, d'aplanissement, de nivelage, de creusage, de remplissage, de foulage, de chargement de terre et de gravier, de signalisation, d'émondage et autres.
4. Effectue le nettoyage des rues à l'aide du balai mécanique ou du camion-citerne ou autres équipements.
5. Répare les systèmes d'irrigation et ses minuteries dans les parcs et au terrain de balle.
6. Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

#### Entretien des bâtiments

1. Effectue l'entretien général des bâtiments municipaux et l'entretien ménager de l'ensemble des bâtiments reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égout et du garage municipal.
2. Effectue le déneigement des trottoirs et des stationnements des édifices municipaux avec l'équipement motorisé requis.
3. Effectue périodiquement l'entretien mécanique des équipements des bâtiments municipaux.
4. Peut agir en support aux aides techniques aux loisirs et préposés à l'entretien ménager, s'il y a lieu, à la demande de l'employeur.

#### Réseau d'aqueduc et d'égout

1. Effectue les analyses d'eau potable et usée selon les prescriptions du ministère et complète les formulaires à cet effet.
2. Effectue périodiquement des inspections et les réparations requises des infrastructures municipales des réseaux d'aqueduc et d'égout et soumet des recommandations à son supérieur.
3. Effectue périodiquement des inspections et effectue les réparations requises des installations de l'usine de traitement des eaux usées et soumet des recommandations à son supérieur.
4. Identifie, quantifie et prépare l'estimé des pièces requises pour effectuer les travaux d'entretien des réseaux d'aqueduc et le transmet à son supérieur. Commande selon les directives le matériel nécessaire aux réparations.
5. Inscrit dans les registres appropriés toutes lectures prélevées sur le réseau d'aqueduc et d'égout, fait l'interprétation des données recueillies et soumet des recommandations à son supérieur.
6. Effectue le rinçage du réseau d'eau potable, lorsque requis.
7. Procède à l'installation de nouveaux services d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial.
8. Collabore avec les différents laboratoires, professionnels et représentants du MDDELCC lors de l'échantillonnage ou de l'analyse des différentes matières.
9. Procède à l'inventaire des biens, des pièces et des outils du service.



## Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

### OFFRE D'EMPLOI

#### **Qualifications et exigences :**

- Détenir la formation adéquate sur l'équipement lourd;
- Détenir une expérience de travail minimale de trois (3) ans sur des équipements lourds sera considéré comme un atout (des références sont demandées et seront vérifiées, de plus des tests d'aptitude seront exigés);
- Détenir un permis de conduire de classe 3;
- Avoir la capacité de travailler en équipe ;
- Avoir de la facilité à traiter avec le public ;
- Être en excellente condition physique.

#### **Sera considéré comme un atout :**

- Expérience selon les tâches associées au réseau d'aqueduc et d'égout;
- Détenir la formation OPA (préposé au réseau d'aqueduc);
- Détenir la formation OTUND (Traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution).

#### **Traitement :**

Selon la convention collective actuellement en vigueur  
(22 \$ et 27,50 \$ selon l'échelon applicable)

#### **Heures de travail :**

40 heures/semaine du lundi au vendredi  
de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

#### **Durée de l'emploi :**

Début ± 14 janvier au ± 26 avril 2019 selon les besoins du service, le tout selon l'article 4.04 de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 9 janvier 2019 à l'attention de :

Monsieur Yvon Couillard  
Directeur remplaçant, Service des travaux publics et de l'ingénierie  
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson  
# 201812-41  
88, chemin Masson  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
[couillard@lacmasson.com](mailto:couillard@lacmasson.com)

Le masculin est utilisé pour seule fin d'alléger le texte.